

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [1]

Artikel: L'expérience du veuvage : apprendre à faire face

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

témoignage

de son père dans sa poursuite, il ne subit pas. Le personnage principal, le père, est typique des anti-héros de Wenders : en marge de la société, voyageur du type errant, à la recherche d'un paradis perdu qui serait un morceau de terre inculte sur une photo, des souvenirs d'un bonheur disparu (famille réunie, enfant dans les bras de sa mère) que lui restitue un film d'amateur. Son fils retrouvé, il doit retrouver sa femme afin de comprendre ce qui lui est arrivé, ce qui les a désunis. Wenders met en scène la rencontre dans la boîte où travaille sa femme et les fait se parler au moyen d'un haut-parleur, séparés par un miroir sans tain. Il ne peut y avoir d'autre rencontre, l'homme ne peut guérir de son passé, il ne peut que réunir les êtres qu'il aime et s'en aller.

La beauté des paysages, quoique vous en disiez, n'est pas gratuite, elle s'intègre à l'histoire. La qualité des dialogues, du jeu des acteurs, de la mise en scène donnent à la représentation des rapports humains qui se nouent et se dénouent au cours du film de Wenders une vérité et une densité émouvantes. C'est au film « Paris, Texas » qui se déroulait sur l'écran que les critiques ont fait un accueil délirant et mérité, tout le reste n'a rien à voir avec la réalité de l'œuvre.

Marie Serra
Paudex

QUESTION DE SENSIBILITÉ

Etant de ceux et celles qui ont aimé « Paris-Texas », je conçois qu'on ne l'ait pas apprécié, mais je m'étonne cependant des « conclusions » un peu sommaires que vous tirez de ce film, tout en nuances et plein de sensibilité. Question de sensibilité, probablement !

Annette Gardiol,
Genève

DROIT A LA VIE

Sous le titre « Non-violence et respect de la vie : l'avortement en question », on peut lire dans les *Cahiers de la Réconciliation* (no 9-10, sept-oct. 1984) divers articles de fond qui me semblent élargir le débat lancé par l'initiative sur le « Droit à la Vie ».

Les Evêques américains, la Fédération protestante de France, Jean Toulat, Hervé Ott, des sages-femmes, des médecins dégagent une idée forte : la nécessité de concilier le respect de la vie avec le respect d'autrui (la femme enceinte) sans jamais oublier le « Ne jugez pas » de l'Evangile.

On peut obtenir les cahiers de la Réconciliation auprès de Mme Pauline Bonnard, 9 ch. des Pinsons, 1012 Lausanne.

Murielle Lasserre-Baum
Corcelles-sur-Chavornay

L'EXPERIENCE DU VEUVAGE APPRENDRE A FAIRE FACE

Suite à l'article paru dans notre numéro d'octobre sur les mères seules, une lectrice nous a fait parvenir son témoignage sur cette forme particulière de solitude qu'est le veuvage. Nous le publions ci-dessous. — (réd.)

Veuve : c'est là, séchement vu de l'extérieur, la façon la moins défavorable d'être une « femme seule ». Une veuve ne porte pas la « tare » du divorce, qui évoque quand même encore l'idée de ratage, d'inadéquation à la noble institution du mariage...

La veuve sort du mariage en victime, et dédommagée financièrement sans opposition : la rente de veuve AVS tombe régulièrement, et s'il existe une caisse de pension du mari, cela donne une rente plus substantielle permettant presque de vivre comme avant. Certaines rentes sont même indexées, donc rien de comparable aux pensions alimentaires toujours sujettes à recours, retards et mauvaise humeur de la part du payeur. Comparée à la célibataire de toujours, la veuve qui jouit de petites rentes a également l'avantage de pouvoir « choisir » un travail moins intensif, moins important, bref d'avoir une certaine indépendance économique permettant d'être un peu dilettante ou de recourir aux travaux intérimaires ou à temps partiel.

Tous ces arguments, je me les suis répétés au début de mon veuvage, pour m'ôter l'envie facile de pleurer sur mon sort. Je me suis cramponnée à l'idée que j'avais bien de la chance d'être financièrement assurée de toucher les 40 % des revenus antérieurs de mon mari. J'ai pensé que le sort m'avait jeté, d'un grand coup de pied, dans un monde où je devais me tailler une nouvelle vie. N'étais-je pas féministe, et apparemment, indépendante et débrouillarde ? J'avais tout juste les 45 ans donnant droit aux rentes AVS à la veuve sans enfant. Un long mariage heureux me laissait de bons souvenirs. Il fallait que je trouve « autre chose », que je profite de ma santé, de mon âge pas encore catastrophique, de la base financière assurée, pour entreprendre peut-être quelque chose d'idéal.

Le fameux et brutal coup de pied m'avait d'abord réveillée : dans les premiers temps, j'ai trouvé en moi une immense force pour mettre en ordre les affaires, régler les incroyables démarches, essayer de me ressaisir, surveiller



Edouard Vallet, Ecole suisse. Portrait.

mon équilibre et ma santé assez ébranlée. Puis la douleur a montré qu'elle voulait persister, tandis que les aides et les amitiés des premiers temps fondaient au soleil des premières vacances (les leurs, pas les miennes que je n'avais pas l'envie de prendre). J'ai aussi compris que notre monde est assez illogique : on trouve facilement partout des renseignements sur la retraite et l'AVS, alors que l'on a des années pour s'y préparer et se documenter, tandis que, catapultée dans le veuvage, vous ne savez pas trop où vous adresser.

DEMARCHES COMPLIQUEES

Certains services officiels m'ont même recommandé de prendre un homme d'affaires, alors que je ne faisais que poser des questions pratiques et normales, sur les impôts par exemple. On complique comme à plaisir les démarches ; or, je pense qu'une citoyenne moyenne qui sait faire une lettre et trouver où s'adresser doit pouvoir se débrouiller SANS recourir à un avocat, sans entrer dans un circuit d'assistance et d'honoraires. Les complications administratives m'ont paru graves dans la mesure où elles retardent l'apparition des premières rentes, alors que les frais immédiats (hôpitaux, soins, transports, inhumation, et tout ce qui entoure l'enterrement : annonces par exemple) sont à régler très vite. C'est encore plus difficile si les comptes bancaires se trouvent bloqués par la succession, si l'on tient aussi à régler ponctuellement loyer et autres dépenses fixes pour être sûre de se faire ni déloger ni couper l'électricité ou le téléphone.

Au début, cette pression d'obligations vous aide à survivre, mais en même temps, elle vous fait sentir combien vous êtes solitaire, au bord de la dépression, écrasée par les insomnies inavouées, tenuillée par le besoin de tendresse, lâchée par le manque d'appui marital.

DE L'EAU DANS SON VIN

Dans ces conditions, la recherche d'un emploi n'est plus aussi facile qu'il semblait dans les moments de grande « prise en mains ». Le joli travail idéal... est partout déjà pris, on ne vous a pas attendue. Vous demandez timidement derrière votre mauvaise mine — alors que la place idéale se taille avec décision, l'œil vif et assuré. Il faut ainsi pas à pas à la fois assumer sa solitude inattendue et mettre de l'eau dans son vin. D'autres cherchent aussi du travail, et n'ont peut-être pas de problèmes personnels.

Vous ne voulez pas travailler au rabais, pour ne pas constituer une concurrence déloyale face aux femmes seules qui n'ont pas, elles, cette base de rentes dont vous bénéficiez. Mais finalement, vous ne savez pas tellement POURQUOI on ne vous contacte pas : on vous renvoie votre dossier, après un ou deux mois d'examen. Si vous allez vous présenter, on vous trouve surqualifiée pour tel travail : l'employeur potentiel ne demande pas autant de diplômes, pas autant de langues, pas votre spécialité, il veut « juste » une simple jeune employée... Dans une époque où les places se font rares, il est difficile de se présenter avec les handicaps de son âge, d'une interruption de plusieurs années de travail pour un patron (le travail sur base libre ne paraît pas compter) et de son récent veuvage — apparemment assimilé à une sorte de maladie qui empêcherait d'être efficace ! A cela s'ajoutent les baisses d'enthousiasme conséquentes aux désillusions, comme cela doit arriver à toute chômeuse, employée enceinte ou personne de petite santé. Mais, veuve, on n'a pas d'appui, pas de tendresse compensatoire, et l'impression d'être bien vieille et hors de course...

Alors, se replier avec sa rente ? Financièrement parlant, c'est un peu « juste » : assez pour survivre au ralenti, pas assez pour continuer « comme avant », pour compenser avec voyages et invitations, pour conserver son grand logement plein de bons souvenirs en l'adaptant (plus de chambre à coucher, par exemple). Faire les frais d'un déménagement ? Le plus petit n'est pas forcément moins cher, et demeurer dans son ancien cadre heureux peut avoir dans un premier temps valeur de refuge. Quant aux frais d'électricité et de téléphone, c'est plus

encore qu'avant : on s'accroche au téléphone qui brise les idées noires, on illumine les coins sombres, même la nuit. Le travail est une nécessité économique, dès qu'un certain équilibre permet de dormir suffisamment et de se concentrer sur une tâche donnée.

NE PAS S'ACCROCHER

Donc s'assumer, donc continuer à lutter. Car travailler donne droit aux loisirs, aux vacances. Au début, c'est difficile de partir seule, mais il faut tout essayer. Même les échecs sont des étapes. Ne pas s'accrocher aux amis fuyants : ils cherchent une ombre à côté de vous, ou bien c'est une femme possessive qui vous considère désormais comme une concurrence potentielle...

Et pourtant, la veuve n'est pas une célibataire. Elle n'a pas appris la liberté. Si elle a été une épouse droite et fidèle (c'est facile quand on est bien ensemble), elle risque de s'accrocher à cette fidélité avec désespoir. Ou bien, si elle accepte l'idée de déployer sa féminité, elle va, à un âge certain, avoir des problèmes de débutante. Et psychologiquement, un ratage sentimental ou sexuel peut l'anéantir.

Veuve — environ la moitié d'entre vous le sera aussi. Indépendamment de l'âge, du caractère aussi, quelques remarques me paraissent utiles :

1. parler avec son conjoint du « et après » ?
2. connaître tous les deux la situation financière exacte, les comptes, les droits,
3. avoir tous les deux la signature partout, et pas de cachotteries,
4. savoir déjà « ce qu'on ferait si », où aller, où habiter, etc.
5. garder le contact avec des camarades d'école ou de travail sans rapport avec le conjoint,
6. savoir se prendre en charge, voyager seule, décider seule, prendre des contacts.

Sous prétexte d'égalité, il est bien vu de parler aussi du « pauvre veuf ». L'imagerie présente volontiers la veuve comme une douairière à cheveux blanc-bleu avec un joli petit chien, et le veuf comme un type paumé avec deux gosses sur les bras. Or, on en revient forcément à l'argent, le veuf conserve son travail, ses indemnités personnelles, son salaire intégral ; avec ça, il peut s'offrir une aide ménagère, le restaurant, etc., et surtout il garde son travail comme avant, ce qui est un certain pivot. La rente de veuve n'est pas une inégalité : c'est la correction d'un état de fait (dans le couple où l'un se charge des activités payées, l'autre des activités non payées) qui fait « tourner » le ménage. ■

AGENDA CONGRES DE FEMMES ETRANGERES ET SUISSES

Il se tiendra du 25 au 27 janvier, à Zurich (Quartierzentrum Kanzlei, Kanzlei str. 56, Helvetiaplatz) et sera placé sous le signe de la lutte contre l'oppression des femmes, le racisme et la politique xénophobe. Renseignements et inscriptions auprès de Regina Schmid, JA 4, Schwamendingenstr. 41, 8050 Zurich, tél. 01/312 10 66.

CENTRE F-INFORMATION

1, rue des Barrières, Genève

- Le prochain groupe ORPER (Orientation personnelle) commencera par une séance d'information le 14 janvier à 14 h. Durée : 10 semaines, à raison d'une séance de 2 heures par semaine. Prix : entre 100 et 400 francs par semaine, selon revenus. Renseignements : Gerda Ferrari, tél. 022/21 28 28.
- Le prochain stage CORREF (réinsertion professionnelle) commencera le 14 janvier. Durée : 5 semaines à mi-temps, le matin. Prix : en fonction de la situation financière de chacune.

LYCEUM-CLUB (VD)

15, rue de Bourg, 1003 Lausanne

Vendredi 11 janvier à 17 h. : récital de Jacqueline Mouron, pianiste. Entrée 5 francs.

Vendredi 18 janvier à 17 h. : conférence de Rosmarie Lippuner, conservateur du Musée des Arts décoratifs de la ville de Lausanne, sur le sujet suivant : *Les arts appliqués contemporains à travers l'activité de notre musée*. Entrée 3 francs.

Vendredi 25 janvier à 17 h. : l'écrivain Marie-Magdeleine Brumagne, auteur de « La Poudre de sourire », présente son nouveau livre : « Martin des Amériques ». Signatures. Entrée 3 francs.

LYCEUM-CLUB (NE)

Fausses-Brayes 3

Samedi 19 janvier, 17 h. : début d'un cycle de conférences-auditions autour du piano (évolution technique de l'instrument et des œuvres pianistiques) par M. Louis de Marval, pianiste.

Dimanche 27 janvier, 17 h. 30 : Récital de Suzanne Husson, pianiste.

CENTRE « FEMMES ET SANTE »

Pré-Landry 15, Boudry

8, 15, 22 et 29 janvier, 20 h. : les méthodes naturelles pour prévenir et comprendre quelques problèmes gynécologiques courants. Inscriptions : C. Lebet, tél. (038) 57 13 73 ou 42 46 91.